



Année C, 5e dimanche du Carême

Rassemblons-nous

- , Donnons-nous quelques nouvelles.
- , Prions ensemble : *Seigneur, il nous est encore une fois donné de nous réunir pour laisser porter sur notre vie la lumière de l'Evangile. Donne-nous de bien accueillir cette lumière afin que, de mieux en mieux, nous marchions à la suite de Jésus sur la route de notre vie. Amen.*

Parlons-nous de notre vie

- , ***Lisons des faits vécus***
 - Rachel et Fernand viennent d'apprendre que leur fille veut se marier civilement à un divorcé. Ils sont très peiné et déçus. Un soir, Fernand dit à Rachel : "Je me demande si nous ne devrions pas dire à notre fille qu'elle n'a plus sa place chez nous. Après tout, elle ne respecte pas nos valeurs et elle ne vit pas selon les enseignements de l'Eglise et de l'Evangile."
 - Jocelyne et Bruno sont conjoints de fait. Ils vivent ensemble sans être mariés depuis cinq ans. Ils ont deux enfants. Comme Jocelyne est divorcée, ils ne peuvent se marier devant l'Eglise. Ils en souffrent et avouent à une amie : "Nous sommes conscients de ne pas vivre conformément à la loi. Pourtant, nous nous aimons. Nous essayons de ne pas faire de tort à personne. Nous voulons élever nos enfants en leur proposant des valeurs chrétiennes. Ce n'est pas facile pour nous."
- , ***Réfléchissons ensemble***
 - Que pensons-nous de ces faits?
 - Comprendons-nous l'attitude de Fernand? Et si nous étions Rachel, que lui répondrions-nous?
 - Que pensons-nous de Jocelyne et de Bruno? Si nous étions l'amie à qui ils se confient, quelle serait notre attitude?

- Ces faits que nous avons lus nous font-ils penser à d'autres faits semblables dont nous avons été les témoins dans notre famille, dans notre entourage? Comment réagissons-nous devant ces faits?
- Croyons-nous que dans les faits dont nous avons parlé, toutes les personnes impliquées ont un pas à faire pour grandir dans la fidélité? Quel pas peut humainement être fait?

Laissons-nous rejoindre par l'Évangile

, ***Lisons Jean 8,1-11***

, ***Dialoguons entre nous***

- Dans cette page d'évangile que nous venons de lire, y a-t-il quelque chose qui nous fasse penser aux faits dont nous avons parlé?
- Dans cet évangile, Jésus est pris dans un piège (verset 6) : ou bien il respectera la loi et condamnera la femme adultère et les pharisiens diront alors qu'il n'est pas aussi miséricordieux qu'il propose de l'être dans ses enseignements; ou bien il excusera la femme et les pharisiens l'accuseront de ne pas être fidèle à la loi. Comment Jésus refuse-t-il de se laisser prendre au piège? (versets 6-7-8)
- Pourquoi les accusateurs de la femme adultère se retirent-ils laissant la femme seule avec Jésus? (verset 9)
- Que pensons-nous de l'attitude de Jésus devant la femme? Qu'est-ce qui a pu se passer dans le coeur de la femme qui a entendu la parole de Jésus? (verset 11)
- Nous arrive-t-il, dans notre propre vie, de ressembler aux pharisiens qui jugent les autres? à la femme infidèle qui a besoin d'être relevée? à Jésus qui fait miséricorde et met la loi au service des personnes?

Entendons l'appel de l'Évangile

- Dans un moment de silence, réfléchissons personnellement sur l'appel que cette page d'évangile nous fait entendre. Demandons-nous ; "Quelle attitude dois-je avoir avec les personnes que je connais et qui vivent une situation maritale dite irrégulière? Quelles sont mes propres infidélités au Seigneur? Celles pour lesquelles il veut me redire : 'Moi non plus, je ne te condamne pas, va, ne pêche plus?'"
- Après avoir réfléchi personnellement, demandons-nous si, en tant que groupe, nous ne pouvons pas nous montrer davantage compatissants pour les personnes qui vivent une situation semblable à celles que nous avons évoquées depuis le début de notre rencontre. Que pouvons-nous faire? Y a-t-il lieu de réviser un projet que nous avons déjà choisi de vivre pour vérifier où nous en sommes dans l'organisation et la réalisation de ce projet? Pensons-nous à un projet nouveau?

Prions ensemble

Seigneur Jésus, tu n'es pas venu pour convaincre le monde de péché mais pour vaincre le péché. Accorde-nous de reconnaître le péché dans notre propre vie plutôt que d'accuser et de condamner les autres. Donne-nous assez d'humilité pour que nous reconnaissions que c'est à chacun de nous que tu veux dire aujourd'hui : "Je ne te condamne pas, va, ne pêche plus".

1. *Seigneur, nous te prions pour les couples qui sont tentés par l'infidélité.*

R. *Donne-leur le courage de demeurer fidèles.*

2. *Seigneur, nous te prions pour les couples qui vivent une situation dite irrégulière.*

R. *Donne-leur de trouver comment se laisser, eux aussi, interpeller par ton Evangile.*

3. *Seigneur, nous te prions pour toutes les personnes qui accusent et jugent les autres.*

R. *Donne-leur d'être plus miséricordieuses et de reconnaître qu'elles aussi ont besoin de ta miséricorde.*

(Chaque personne peut continuer à formuler une intention de prière)

«Notre vie à la lumière des évangiles du dimanche» est une réédition de fiches originales publiées par le Service pastoral aux communautés chrétiennes. Rédaction : Denise Lamarche, C.N.D., et Jérôme Longtin, prêtre. Approuvé par Mgr Bernard Hubert, évêque. ISBN 29802665-1-5 © 1992 (édition originale).
Diocèse de Saint-Jean-Longueuil, 740, boul. Ste-Foy, C.P. 40, Longueuil, Qc J4K 4X8.
Téléphone : 450-679-1100 • 514-990-9412 • 1-888-812-1508 -- Télécopieur : 450-679-1102
Courriel : servmiss@diocese-st-jean-longueuil.org

La Loi ou la vie?

Ce passage est traditionnellement connu comme celui de *la femme adultère*. Il figure normalement dans les éditions de l'évangile de Jean, bien que parfois entre parenthèses. En effet, dans l'évangile de Jean, ce passage est tout à fait hors contexte : il fait l'effet d'une pièce rapportée. Par ailleurs, les spécialistes y reconnaissent volontiers le style et la pensée de Luc. C'est pourquoi il figure parmi les lectures liturgiques de l'année "C" consacrée à l'évangile selon saint Luc.

Le cas soumis à Jésus par les scribes et les pharisiens était sans doute réel mais la discussion qu'ils engagent devait de toute manière rester théorique. Les autorités juives n'avaient pas le droit d'exécuter une sentence de mort, même dans une matière grave comme les prétentions messianiques de Jésus (Jn 18,31). Elles n'avaient sans doute aucun envie de provoquer un incident avec le gouvernement romain chaque fois qu'un cas d'adultère était signalé dans le pays. La sentence qui était rendue dans ces cas avait donc une portée symbolique. Par ailleurs, l'interprétation que les accusateurs de la femme font de la loi de Moïse est partielle et partiale : Lev 20,10 et Dt 22,22-24 prévoient la mise à mort des deux partenaires d'un adultère manifeste. Mettre la femme seule en accusation, est une manière d'appliquer la loi qui en défigure la nature.

Le manège des accusations de la femme consiste à amener Jésus à faire une déclaration qui pourrait être jugée contraire à la loi juive, ce qui fournirait un prétexte pour l'accuser. Dans de telles conditions, on comprend que Jésus ne s'empresse pas d'intervenir. De fait, il semble même se désintéresser de la question (cf. verset 6).

Devant l'insistance des interventions, Jésus va finalement retourner contre eux leur argumentation. De quel droit se posent-ils en juges de cette femme? Si elle mérite une condamnation pour son inconduite, n'en méritent-ils pas autant eux-mêmes? Peu importe finalement que les juifs aient ou non la possibilité d'appliquer réellement leur sentence. Ce dont Jésus veut leur faire prendre conscience, c'est qu'en se posant en juge de cette femme, ils usurpent la place de Dieu lui-même (cf. Lc 7,37).

Jésus est mis en demeure de faire un choix : appliquer une loi qui mène à la mort ou laisser de côté la loi pour donner une chance à la vie. Jésus choisit d'ouvrir à cette femme un avenir. Il ne nie pas qu'elle soit pécheresse, il ne minimise pas sa faute mais il ne veut pas la condamner ce qui reviendrait à l'enfermer pour toujours avec son péché. *Va - lui dit-il - et ne pêche plus.* La conversion ouvre devant le pécheur la route d'un avenir où la communion sera de nouveau possible.